



Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-5 mars 2013

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »: réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration présentée par Bangladesh Mahila Parishad, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration qui suit, distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Depuis sa création en 1970, Bangladesh Mahila Parishad œuvre pour l'égalité des sexes et l'autonomisation pour mettre en place une société démocratique et laïque fondée sur l'équité. Ses objectifs incluent la promotion d'une famille, d'une société et d'un État fondés sur l'égalité et tenant compte des sexospécificités, la paix et la démocratie, le développement des femmes et l'autonomisation économique et leur participation au processus politique; la résistance à la violence à l'égard des femmes; l'élimination de la discrimination entre les sexes; la réduction de la pauvreté; etc. C'est une organisation sans but lucratif, basée sur le bénévolat de masse, participative, non partisane, dynamique, transparente, engagée, durable, de réseautage, et basée sur l'égalité des droits fondamentaux des femmes.

Bangladesh Mahila Parishad a des activités multidimensionnelles visant à promouvoir et protéger les droits fondamentaux des femmes au Bangladesh, à autonomiser les femmes, et mettre fin à la discrimination et aux inégalités entre les sexes. L'organisation œuvre pour autonomiser les femmes économiquement, politiquement, et socialement, et pour résister à la violence contre les femmes. Bangladesh Mahila Parishad croit à l'inclusion des hommes dans le mouvement des femmes, en particulier en ce qui concerne la résistance à la violence contre les femmes et l'intégration des femmes au processus de développement économique par le biais d'une budgétisation sensible au genre. Bangladesh Mahila Parishad sensibilise et fait pression par rapport au budget national en faveur du sixième plan quinquennal de développement, y compris pour les politiques nationales en matière d'éducation, de santé, d'agriculture, de science et de technologie, etc. L'organisation s'intéresse aux droits reproductifs des femmes et à la santé, œuvre pour l'élimination des attitudes patriarcales existantes de façon multidimensionnelle, y compris par le biais de ses propres programmes, les médias, etc.

Bangladesh Mahila Parishad se concentre sur la résistance à la violence contre les femmes, suit une approche fondée sur les droits et mène des programmes axés sur le service. Bangladesh Mahila Parishad fournit une aide juridique aux victimes de violence contre les femmes de manière multidimensionnelle.

Bangladesh Mahila Parishad est pionnière dans le mouvement de réforme du droit dans le pays et s'est engagée dans le processus de mise en œuvre. Elle exige la mise en œuvre correcte de la législation existante et l'intégration des lois au droit national à la lumière de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Bangladesh Mahila Parishad a contribué à toutes les lois adoptées dans l'intérêt des femmes depuis l'indépendance du pays, y compris la loi de 1980 sur l'interdiction de la dot, l'ordonnance de 1985 du tribunal de la famille, le Nari-O-Shishu Nirjatan Daman Ain de 2000 (loi sur la prévention de l'oppression des femmes et des enfants), le Nari-O-Shishu Nirjatan Daman Act 2003 (amendement), la loi de 2009 sur la citoyenneté au Bangladesh (amendement), la loi de 2010 sur l'ADN, la loi de 2010 sur la violence domestique (dissuasion et protection), la loi de 2012 sur l'enregistrement du mariage hindou, les directives de 2009 de la division de la Haute Cour contre le harcèlement sexuel, le jugement de 2011 de la division d'appel contre les sanctions extrajudiciaires au nom de la fatwa, et a également présenté le projet de loi de 2010 sur la prévention du harcèlement sexuel. Bangladesh Mahila Parishad a lancé le mouvement pour un code uniforme de la famille dans les années 1980, l'a publié en 1993, et l'a soumis au gouvernement en 1993. Bangladesh Mahila Parishad entreprend encore le

plaidoyer et fait pression en faveur de la promulgation de lois visant à prévenir la fatwa illégale et le harcèlement sexuel, ainsi que pour adopter des lois uniformes sur la famille.

Bangladesh Mahila Parishad offre des conseils, des services de médiation et un soutien médico-légal, et administre un centre d'accueil appelé Rokeya Sadan pour les victimes, entre autres activités. Bangladesh Mahila Parishad résout les litiges familiaux par la médiation et a récupéré une somme considérable d'argent en dots et pensions alimentaires. Un abri temporaire joue un rôle important pour le soutien aux victimes de la violence contre les femmes. L'objectif principal est de veiller à leur sécurité et à réhabiliter les filles. L'organisation mène des députations et soumet des mémorandums sur les incidents de violence contre les femmes aux autorités administratives et en charge du respect de la loi concernées, afin qu'elles puissent prendre les mesures nécessaires pour assurer la justice. Elle essaie de fournir des services adéquats et qualitatifs aux victimes de violences à travers ses branches rurales et urbaines.

Bangladesh Mahila Parishad organise des réunions et des consultations avec les prestataires et les bénéficiaires de services, et offre une formation juridique et para juridique. Elle offre des formations pour les décideurs, le personnel administratif, et les responsables de l'application des lois. La branche centrale et celles de district organisent des consultations et des ateliers dans tout le pays, avec la participation d'élèves et d'enseignants d'écoles, de collèges, et d'universités, et de jeunes garçons et filles afin de sensibiliser et de jouer un rôle actif par rapport à la résistance à la violence contre les femmes.

Bangladesh Mahila Parishad entretient de solides réseaux et une collaboration avec divers organismes locaux, nationaux et internationaux. Depuis 2009, Bangladesh Mahila Parishad est partenaire du ministère de l'intérieur pour le soutien des centres d'aide aux victimes, ce qui est un exemple remarquable de collaboration gouvernementale et non gouvernementale.

L'autonomisation politique et Bangladesh Mahila Parishad

Bangladesh Mahila Parishad exerce une pression efficace et sensibilise en faveur des femmes au Bangladesh. L'autonomisation politique des femmes est importante dans les programmes et les activités de Bangladesh Mahila Parishad qui suivent une approche multidimensionnelle pour promouvoir la participation et la représentation politique des femmes pour la démocratie et la bonne gouvernance au Bangladesh. Bangladesh Mahila Parishad œuvre à intégrer les problèmes des femmes aux déclarations des partis et des programmes politiques; pour l'élection d'au moins un tiers de femmes à tous les niveaux des partis politiques et des sièges réservés; et pour l'élection directe de femmes au Parlement national. Bangladesh Mahila Parishad a déjà présenté un projet de loi sur l'intégration des femmes au Parlement et dans les Union Parishads (conseils).

Bangladesh Mahila Parishad a longtemps travaillé à la mise en œuvre de la politique nationale de développement de 2011 en faveur des femmes et son plan d'action.

Bangladesh Mahila Parishad a lancé le comité d'action sociale, un forum de 67 organisations, et en assure le secrétariat. Le comité d'action sociale s'emploie à sensibiliser aux droits des femmes et à leur autonomisation; à résister à la violence

contre les femmes; et à élaborer conjointement des recommandations et des suggestions de politique à soumettre aux gouvernements.

Bangladesh Mahila Parishad a examiné la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en tant qu'outil pour le mouvement des femmes depuis les années 1980. Pour la première fois, en 1984, elle a traduit la Convention en bengali et l'a distribuée à la population. L'organisation a entrepris de vastes programmes et activités dans tout le pays afin de sensibiliser, de former, et d'organiser des réunions et des manifestations de sensibilisation sur la ratification complète de la Convention et sa mise en œuvre. En 2011, un rapport officiel, rédigé par 35 organisations du Bangladesh, a été soumis au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Le président de Bangladesh Mahila Parishad a rejoint les représentants d'autres organisations lors de la session du Comité à l'occasion de laquelle le rapport du Bangladesh a été examiné. Bangladesh Mahila Parishad a mis en place un cours sanctionné par un certificat sur la sexospécificité, l'autonomisation des femmes, et le développement.

L'examen périodique universel et Bangladesh Mahila Parishad

Bangladesh Mahila Parishad a participé activement aux activités de l'examen périodique universel depuis 2008. Elle a participé activement à la préparation du rapport des parties prenantes pour l'examen périodique universel concernant le Bangladesh en 2009 et 2013. Elle a activement participé et émis des recommandations pour la préparation des rapports d'examens périodiques universels de la Commission nationale des droits de l'homme du Bangladesh et aussi du gouvernement.

La Commission de la condition de la femme et Bangladesh Mahila Parishad

Bangladesh Mahila Parishad assiste à tous les programmes de la Commission de la condition de la femme et participe aux questions thématiques à la lumière du Programme d'action de Beijing, et de la Déclaration et Programme d'action de Vienne.

ONU-Femmes et Bangladesh Mahila Parishad

Le chapitre du Bangladesh d'ONU-Femmes a été créé et le président de Bangladesh Mahila Parishad travaille en collaboration avec son comité consultatif.

Défis

- Forte prévalence de la violence contre les femmes
- Violations des droits fondamentaux des femmes
- Prévalence des attitudes patriarcales
- Manque d'éducation et de sensibilisation
- Manque de bonne gouvernance
- Processus judiciaire long et complexe
- Culture de l'impunité
- Manque de volonté politique.

- Inefficace, faible et sous-représentation des femmes au Parlement et dans les administrations
 - Retard dans la mise en œuvre des politiques approuvées
 - Stratégie politique compromettant les droits fondamentaux des femmes
 - Absence d'une culture démocratique
 - Faible gouvernement parlementaire
 - Manque d'attitudes parlementaires de soutien
 - Manque de responsabilité et de transparence des représentants du peuple et des législateurs
 - Politiques et culture politique de confrontation dominantes
 - Instrumentalisation de la religion en politique
-